

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 108 Aspects généraux de psychologie 1 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PESP1B08 | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 75 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Louise ESCOYEZ (louise.escoyez@helha.be) Nicolas BEDYNEK (nicolas.bedynek@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 50 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'apprentissage permet aux étudiants de s'approprier des savoirs nécessaires à la compréhension de l'être humain dans son développement, ses processus cognitifs et son environnement. Cette unité visera également à poser les bases de la logique de l'action éducative en lien avec le contexte des bénéficiaires et de s'interroger sur ses modes communicationnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.**
 - 2.2 Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - 2.4 Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui guident son action.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
 - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
 - 4.4 Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques.
- Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**
 - 6.1 Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel.
 - 6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal...)
 - 6.3 Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte.
 - 6.4 Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de :

- I. Définir les concepts théoriques liés aux grandes étapes de développement de l'enfant, aux grands processus du développement humain, à l'intervention éducative,
- II. Identifier les mécanismes relationnels, les étapes de développement, les éléments de l'action éducative relatifs à une situation proposée,
- III. Analyser des mises en situation en utilisant les concepts théoriques liés aux grandes étapes de développement de l'enfant, aux grands processus du développement humain, à l'intervention éducative,
- IV. Proposer une intervention éducative et la justifier en se référant aux concepts théoriques abordés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B08- Aspects généraux de psychologie 1 75h / 5 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

| | |
|------------------------------|------|
| Psychologie générale | 30 h |
| Psychologie du développement | 30 h |
| Psychopathologie | 15 h |

Contenu

Psychologie générale :

1. Introduction à la psychologie et histoire de la psychologie
2. La perception
3. La mémoire
4. Les apprentissages
5. Conscience et sommeil
6. Les émotions

Psychologie du développement :

Présentation du développement de l'être humain de la conception jusqu'à l'âge adulte.

Présentation de différentes théories du développement humain ainsi qu'un aperçu du développement de l'individu dans les domaines suivants : l'intelligence, la sociabilité, le langage, le développement moteur, la personnalité.

Chapitre 1 : Introduction à la psychologie du développement et théories de l'attachement

Chapitre 2 : Le développement de la personnalité

Chapitre 3 : Le développement du langage

Chapitre 4 : Le développement intellectuel

Chapitre 5 : Le lien aux nouvelles technologies

Chapitre 6 : La sociabilité et le jeu.

Psychopathologie :

Permettre à l'étudiant de contextualiser le comportement d'un enfant.

L'initier à différentes pathologies: les troubles d'apprentissage, de l'attachement, du contrôle sphinctérien,...

Le sensibiliser aux maltraitances psychologiques et à l'hyperactivité.

Démarches d'apprentissage

Cours présentiel, exposés théoriques avec illustrations pratiques, interaction avec les étudiants et travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance de cours, des attentes, des modalités d'évaluation.

Mise à disposition de notes de cours + ressources complémentaires sur la plateforme ConnectED.

Possibilité pour l'étudiant de poser des questions au début du cours sur la matière précédente.

Possibilité de s'adresser au professeur via courriel.

Co-construction de certaines questions d'examen

Sources et références

Cf. bibliographies transmises dans les support de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes et outils déposés sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la partie psychopathologie : évaluation écrite lors de la session de janvier dont la note sera associée aux deux autres parties du cours en juin.

Pour les parties psychologie du développement et psychologie générale : examen oral lors de la session de juin.

En seconde session: examen écrit pour psychopathologie et examen oral pour les deux autres parties.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | 0 | | 0 | | 0 |
| Période d'évaluation | Eve | 20 | Exo | 80 | Exm | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Dans la partie psychopathologie, en cas de validation de l'évaluation du Q1, la note obtenue peut être reportée au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).